

**DES AIDES
EXISTENT**



**Difficultés financières,
dépenses imprévues...
des aides existent !**

Toutes mes aides sur
metropole.nantes.fr/mes-aides

La Ville de Nantes met en place des aides et dispositifs pour accompagner au quotidien les Nantaises et Nantais en difficulté : aides financières, conseils et accompagnement.

Faire face à des difficultés financières et gérer son budget



L'AIDE « COUP DE POUCE »

- **aide financière** de 60 à 125 € maximum en espèces ou en chèque alimentaire ;
- renouvelable tous les 3 mois ;
- accessible aux Nantaises et aux Nantais (hors étudiants) sous conditions de ressources et de charges de logement.

« Ma voisine m'a parlé de l'aide coup de pouce car mes fins de mois sont difficiles. Je suis allée au CCAS et deux jours plus tard, après l'étude de mon dossier, j'ai bénéficié de 60 €. Avec cette aide, j'ai pu faire des courses pour 15 jours. »

Lucie, 38 ans

LE SOUTIEN PERSONNALISÉ

- **aide pour financer** un projet ou faire face à un déséquilibre budgétaire. Cette aide est sur-mesure et peut apporter des solutions à plusieurs types de difficultés, sur analyse de la demande et après appréciation par une commission.

Retrouvez toutes vos aides sur metropole.nantes.fr/mes-aides
Et composez-le **02 40 99 27 00** pour prendre rendez-vous.

CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

Des solutions concrètes sont apportées en fonction de votre situation par des professionnels du Centre communal d'action sociale (CCAS) ou dans les permanences au sein des quartiers pour :

- **accéder à vos droits** ;
- **gérer votre budget**, faire face à des dettes ou des dépenses ;
- financer et ainsi **concrétiser vos projets**.

« Le conseiller a étudié notre budget avec nous. Il nous a aidé à aménager le remboursement de notre dette. »

Maëlle et Redouane, 43 et 45 ans



LA MICRO-ÉPARGNE

- ouverture d'un livret pour **placer des économies** chaque mois auprès d'une banque partenaire, sous conditions de ressources ;
- **accompagnement** budgétaire ;
- **aide financière** versée à la fin de l'épargne.

LE MICROCRÉDIT SOCIAL ACCOMPAGNÉ

- prêt à 4,5 % jusqu'à 8 000 €, remboursable sur 84 mois maximum avec une banque partenaire, sous conditions de ressources et selon la situation ;
- le montant des intérêts est restitué par le CCAS de la Ville de Nantes à l'emprunteur à l'issue du remboursement intégral du crédit ;
- financement d'un projet favorisant l'inclusion sociale (emploi, santé, mobilité, logement...) ou pour faire face à des dettes.

« J'avais des travaux à faire sur ma voiture mais je n'avais pas les ressources suffisantes car je travaille à mi-temps. Je me suis tourné vers le CCAS pour un prêt de 2 600 €. C'est le deuxième microcrédit que je souscris, il y a quelques années, je les avais sollicités pour payer des soins dentaires. »

Philippe, 46 ans

ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR FAIRE FACE AU DÉCÈS D'UN PROCHE

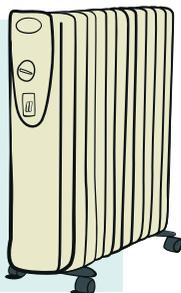
- **aide financière et/ou prêt** sous conditions de ressources pour régler les frais d'obsèques ;
- **soutien** dans les démarches à effectuer.



Faire face aux dépenses d'énergie

CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

- **accompagnement** auprès des fournisseurs d'énergie ;
- **orientation** vers un diagnostic établi par un professionnel afin d'améliorer le confort du logement ; et/ou vers des aides financières existantes ;
- **conseils** sur les éco-gestes ➔ l'éco-appart propose des astuces pour faire des économies au quotidien.



« J'avais un problème dans mon logement, j'en ai parlé avec l'assistante sociale qui m'a orientée vers une visite à domicile. Aujourd'hui ma facture d'électricité a baissé. »

Salimata, 35 ans

Être accompagné vers le logement



- **accompagnement** des personnes seules ou en couple sans enfant, sans domicile stable à Nantes, ne relevant pas du Revenu de Solidarité Active (RSA) et ayant des revenus mensuels supérieurs à ce dernier.

ACCÉDER À UNE ASSURANCE HABITATION DE QUALITÉ, À PRIX MODÉRÉ

- **conseils et orientation** vers une assurance partenaire, sous conditions de ressources.

Retrouvez toutes vos aides sur metropole.nantes.fr/mes-aides
Et composez-le **02 40 99 27 00** pour prendre rendez-vous.

Souscrire à une complémentaire santé

- **aide financière** pour toute mutuelle (hors mutuelle d'entreprise) de 120 € jusqu'à 400 € par an, selon l'âge et sous conditions de ressources.



CONSEIL & ACCOMPAGNEMENT

- conseils et orientation vers des **mutuelles partenaires** pour un contrat de qualité à prix modéré ;
- **accompagnement** pour solliciter une aide financière auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

« J'ai désormais une complémentaire santé moins chère, plus adaptée à mes besoins et une aide annuelle pour la financer. »

Marie-Paule, 57 ans

Mobiliser les aides spécifiques de l'urgence sociale

- **se restaurer** : bénéficier d'une restauration sociale, selon le niveau de ressources ;
- **se laver/laver son linge** : accéder aux bains-douches et à une laverie ;
- **se poser et recharger** son téléphone portable ;
- **avoir une adresse postale** : pour les personnes « sans domicile stable » ayant un lien avec la commune.

Consultez le guide de l'urgence sociale qui regroupe les établissements, structures et associations qui peuvent vous venir en aide à Nantes.



À qui s'adresser ?

Des professionnels à votre écoute !

Par téléphone au **02 40 99 27 00**

➤ **Centre communal d'action sociale (CCAS)
sur rendez-vous**
1 bis, place Saint-Similien

➤ **Mairie de quartier de l'Île de Nantes**
15, boulevard du Général de Gaulle

➤ **Mairie de quartier de Bellevue**
Place des Lauriers

➤ **Pôle Daniel Asseray**
8, rue Henri Matisse

**Plus d'informations en ligne sur :
metropole.nantes.fr/mes-aides**

NANTES  SERVICES rubrique solidarités



VOUS ÊTES SOURD OU MALENTENDANT :

Accompagnement possible avec un professionnel maîtrisant la Langue des Signes Française (LSF).

